

Pour SECOURISTES *seulement...*

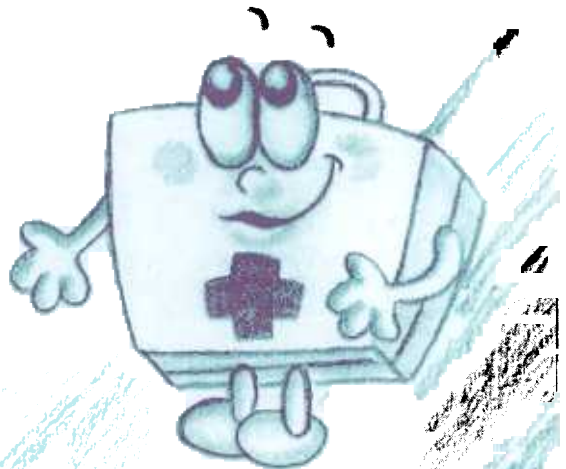
Bulletin d'information pour secouristes en milieu de travail



*Produit par les
infirmières des
services de
Santé du travail
de la région
Chaudière-
Appalaches*

DANS CE NUMÉRO

***Intoxication
au monoxyde
de carbone***



**TESTEZ VOS CONNAISSANCES...
ET TROUVEZ LES RÉPONSES
DANS LE BULLETIN**

- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Le monoxyde de carbone (CO) a une odeur caractéristique | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Le CO est irritant pour les yeux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Le premier symptôme d'une intoxication est le mal de tête | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Le secouriste doit aérer le local contaminé avant d'y pénétrer | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. En présence de CO, le fœtus est plus vulnérable que sa mère | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Des douleurs à la poitrine peuvent apparaître chez un travailleur intoxiqué | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Le transport à l'hôpital n'est pas toujours nécessaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



Les symptômes varient selon :

- *la concentration du CO dans l'air*
- *la durée d'exposition*
- *l'effort physique fourni*
- *la condition physique de la personne exposée*

Les organes les plus vulnérables sont le cerveau et le cœur.

SAVIEZ-VOUS QUE ?...

**LE MONOXYDE DE CARBONE EST
UN GAZ TOXIQUE NON IRRITANT***

Il est :

- ✗ sans couleur**
- ✗ sans saveur**
- ✗ sans odeur**



**Donc impossible à
détecter par les sens.**

D'où provient-il ?

- De la combustion incomplète de produits tels que essence, propane, huile à chauffage, bois, papier...

Où le trouve-t-on ?

- Dans un local mal ventilé où on utilise ou répare des appareils et véhicules munis d'un moteur à combustion : chariots-élévateurs, polisseuses à béton, scies à béton, scies à chaîne, chaufferettes.
- Dans les incendies.



***Selon le Centre
Anti-poison du Québec,
37% des cas d'intoxication
sont reliés au travail.***



Intoxication au monoxyde de carbone

Comment pénètre-t-il dans l'organisme ?

- Par les voies respiratoires
- Il se fixe aux globules rouges dans les poumons et prend la place de l'oxygène dont il prive les organes



Le CO se fixe aux globules rouges au moins 200 fois plus facilement que l'oxygène.

Les symptômes peuvent évoluer de cette façon :

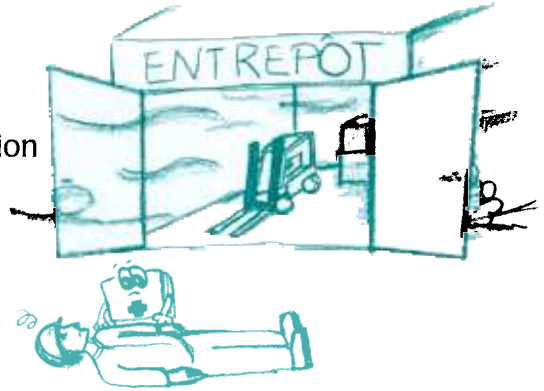
- ➔ Mal de tête frontal (serrement)
- ➔ Nausées
- ➔ Fatigue
- ➔ Étourdissements
- ➔ Désorientation générale (troubles de concentration...)
- ➔ Troubles visuels
- ➔ Diminution de la dextérité manuelle
- ➔ Vomissements
- ➔ Palpitations, douleurs à la poitrine
- ➔ Perte de conscience
- ➔ Coma
- ➔ Décès



Les symptômes de l'intoxication au CO demeurent longtemps après la fin de l'exposition à cause d'une lente évacuation du CO par l'organisme.

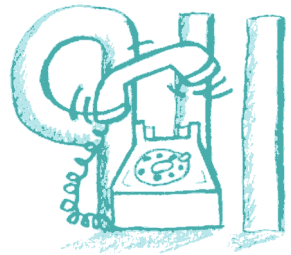
Intervention du secouriste

- + Bien évaluer la situation
- + Assurer sa propre sécurité :
 - aérer le local
 - arrêter tout moteur en fonction
- + Amener la victime à l'air libre
- + Contacter le 911



***Ne tenter aucune
manœuvre de réanimation
dans le local contaminé.***

- + Surveiller la respiration
- + Coucher la victime sur le côté si elle est inconsciente
- + Pratiquer la réanimation cardiorespiratoire au besoin
- + Garder la victime sous surveillance jusqu'à l'arrivée des ambulanciers



Intoxication au CO dans un espace clos

Définition d'un espace clos :

Espace partiellement ou totalement fermé dont la sortie ou l'accès est restreint et caractérisé, entre autres, par une insuffisance de ventilation.

Exemples : réservoir, silo, cuve, trémie, fosse, égoûts, citerne, etc...

Intervention du secouriste

ATTENTION

Ne pas pénétrer dans l'espace clos à moins d'être :

- formé en sauvetage***
- muni d'un équipement respiratoire autonome et d'un harnais***
- sous surveillance***

1. Appeler le **9 1 1**
2. Ventiler l'espace clos si possible (ventilateur).
3. Entreprendre l'extraction de la victime à l'aide du treuil sans pénétrer dans l'espace clos,

Sinon :

ATTENDRE L'INTERVENTION DES POMPIERS.

Grossesse et exposition au CO

Le fœtus est-il bien protégé dans le ventre de la mère ?



NON,
*il est encore plus vulnérable
que la mère.*

Le CO se lie au sang du fœtus plus rapidement qu'à celui de la mère. Le CO s'élimine plus lentement du sang du fœtus.

*Donc des soins médicaux
urgents sont requis.*

Conséquences possibles :

- ✓ Naissance de bébés de petit poids
- ✓ Altération des capacités mentales du bébé
- ✓ Mort du fœtus (avortement)



Réponses à "TESTEZ VOS CONNAISSANCES" :

1-F

2-F

3-V

4-V

5-V

6-V

7-F

INFO *flash*

CLSC Beauce-Sartigan

Saint-Georges

(418) 228-6272

Fax : (418) 228-8963

Sainte-Marie

(418) 387-4298

Fax : (418) 386-3389

CLSC Frontenac

(418) 338-3511

Fax : (418) 338-1668

Centre de santé

Paul-Gilbert

(418) 380-2070

Fax : (418) 839-9161

Les CLSC et CHSLD de la MRC de Montmagny

Montmagny

(418) 248-9143

Fax : (418) 248-5079

Site Internet :

www.santeautravail.qc.ca

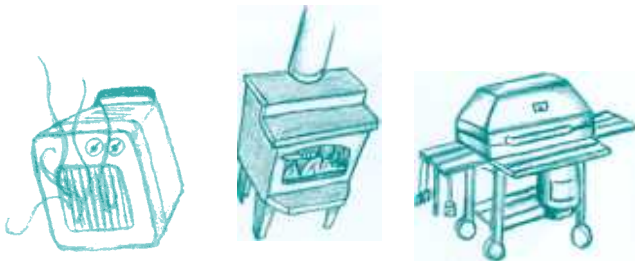
ISSN 1205-5883

Bibliothèque Nationale du Canada, 2004

Bibliothèque Nationale du Québec

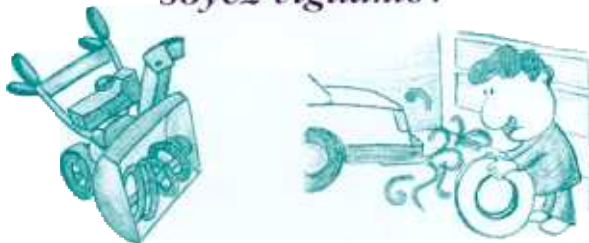
Idée originale du CLSC

La Guadeloupe



***Le monoxyde de carbone
frappe aussi à la maison
ou dans les loisirs...***

Soyez vigilants !



« ALERTE »

***Si l'alarme d'un détecteur
de CO se déclenche et que
la source est inconnue :***

APPELEZ LES POMPIERS.

Références :

- *Secourisme en milieu de travail, CSST, 2002*
- *Bulletin d'information en Santé environnementale, INSPQ. Vol. 14-6, nov. 2003*
- *Guide pour la formation sur le monoxyde de carbone, Centre de santé Paul-Gilbert, oct. 2003*
- *Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Gouv. du Québec, 2001*